



*Département Opinion
et Stratégies d'Entreprise*

pour



Le regard des Français sur la consommation d'électricité et les compteurs électriques évolués

Contacts Ifop :
Frédéric Dabi / Cécile Lacroix-Lanoë
01.45.84.14.44
cecile.lacroix-lanoë@ifop.com

Septembre 2009

- Étude réalisée pour : **La Commission de Régulation de l'Énergie**
- Échantillon : **1007** personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.
La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille) après stratification par région et catégorie d'agglomération.
- Mode de recueil : Les interviews ont eu lieu par téléphone au domicile des personnes interrogées.
- Dates de terrain : Du 3 au 4 septembre 2009.

A

|

Connaissances sur l'électricité

Question : Pour chacune des affirmations suivantes, diriez-vous qu'elle est vraie ou fausse ?

■ Vraie ■ Fausse ■ Ne se prononcent pas

La France importe parfois de l'électricité



Même si vous changez de fournisseur d'électricité, son acheminement reste assuré par la même société



C'est EDF qui a le monopole en France de la production et de la commercialisation de l'électricité



L'acheminement de l'électricité jusqu'au foyer représente en moyenne près de 50% de la facture d'électricité d'un ménage



L'électricité ne se stocke pas

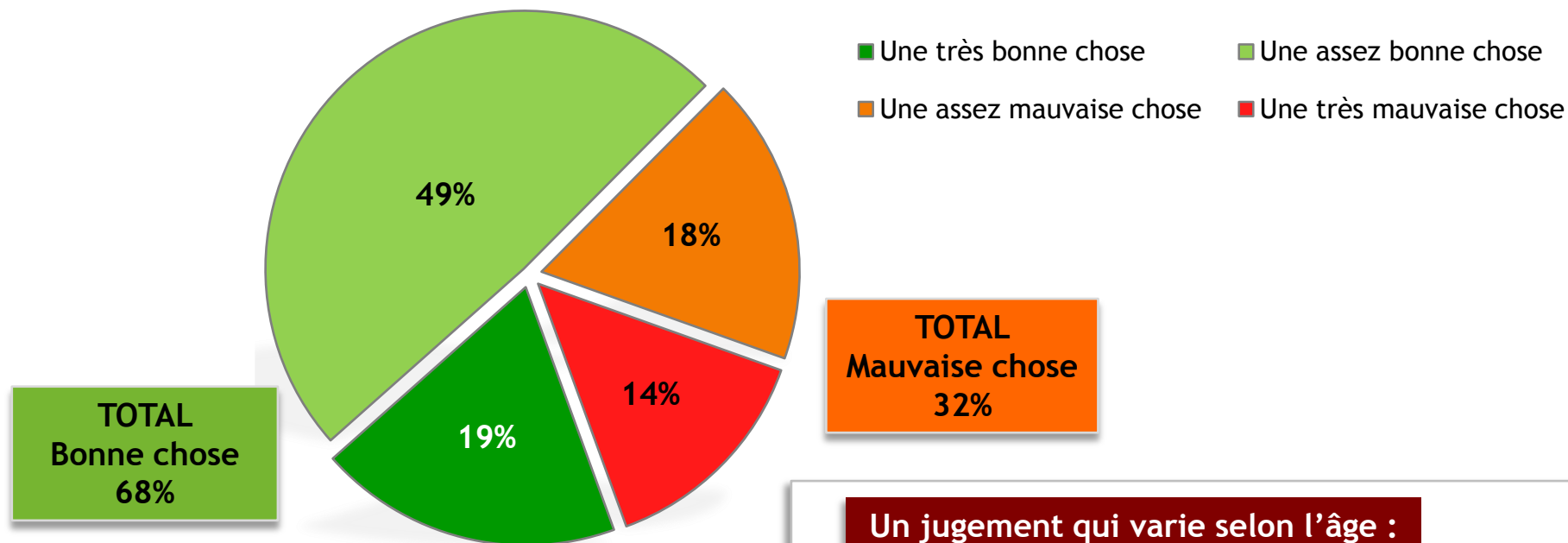


Le prix du Kilo Watt heure d'électricité a diminué depuis 20 ans



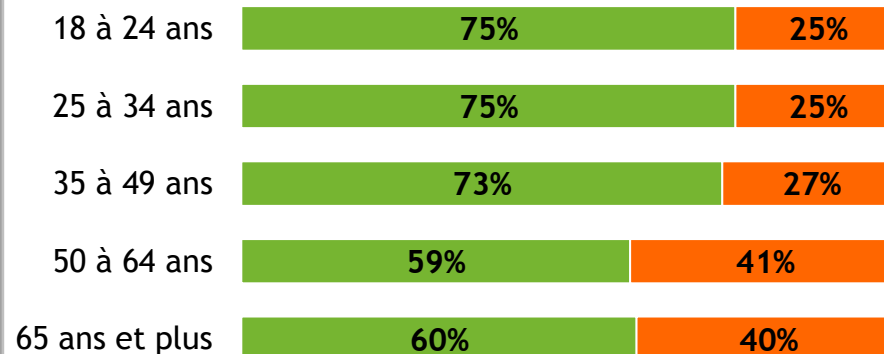
B | L'ouverture du marché de l'énergie : opinions et comportements

Question : Depuis 2007, les marchés de l'énergie sont totalement ouverts à la concurrence. Chaque consommateur peut désormais choisir son fournisseur d'électricité. Diriez-vous que cette ouverture à la concurrence est une très bonne chose, une assez bonne chose, une assez mauvaise chose ou une très mauvaise chose ?



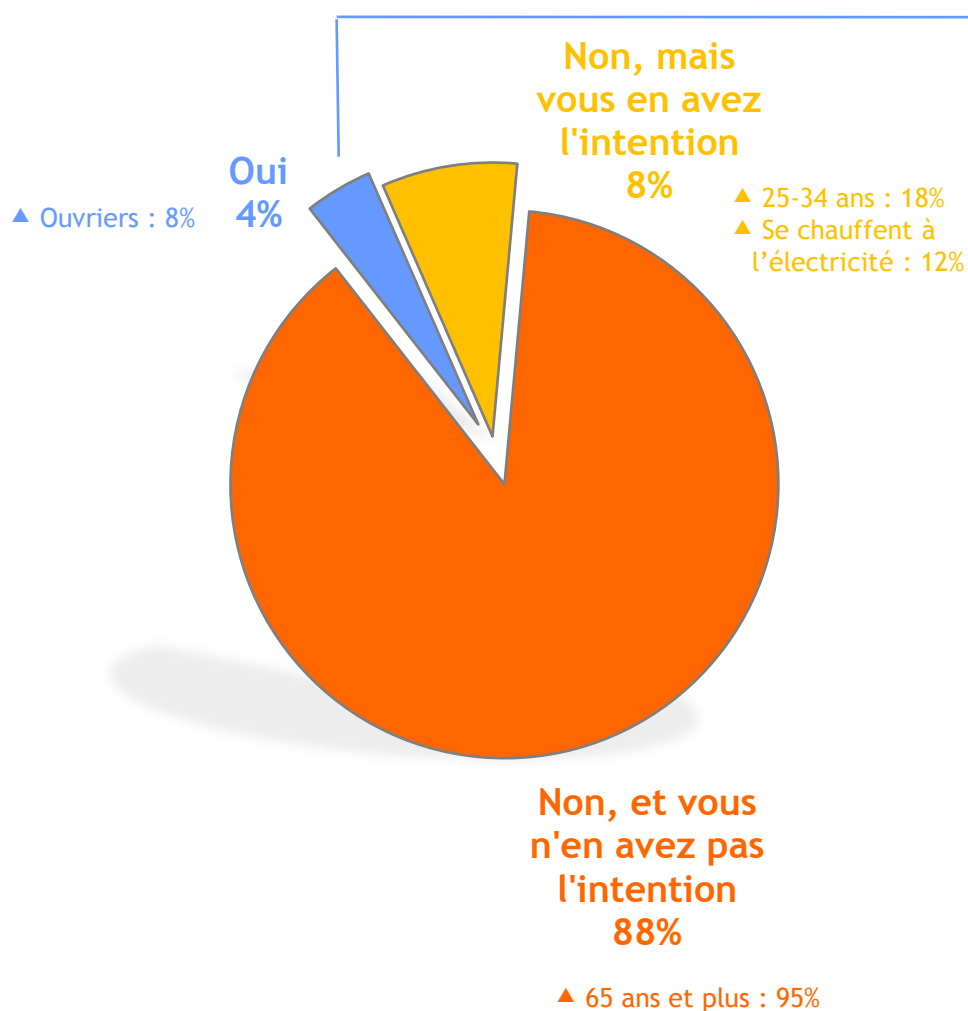
▲ Indépendants sans salarié / employeur (86%)

Un jugement qui varie selon l'âge :

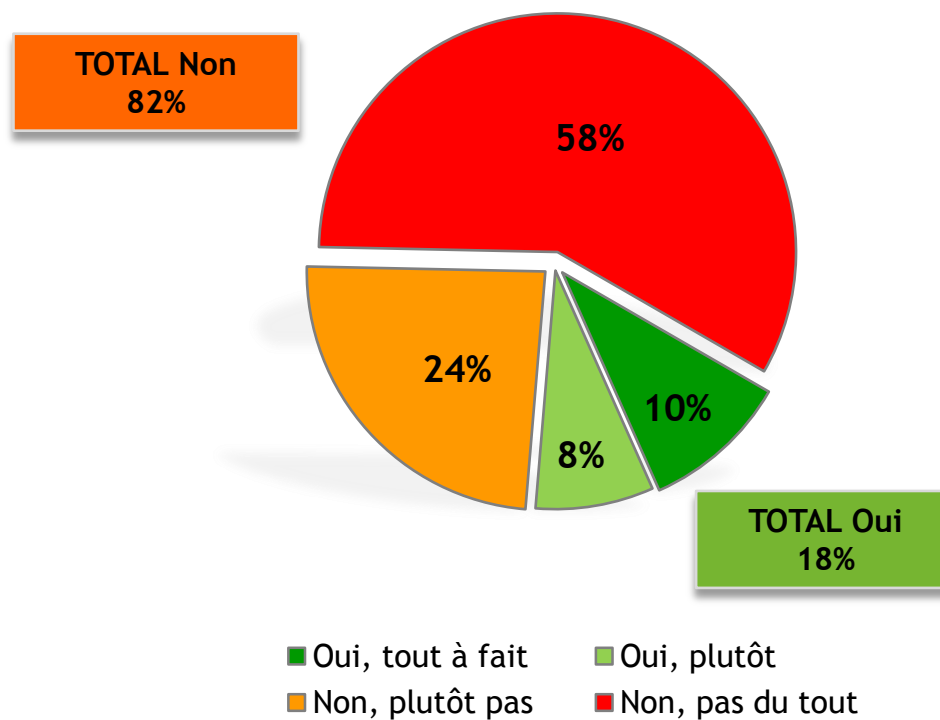


Néanmoins, seule une faible minorité de Français a changé de fournisseur ou a l'intention de le faire

Question : Vous-même, avez-vous changé de fournisseur d'électricité ?



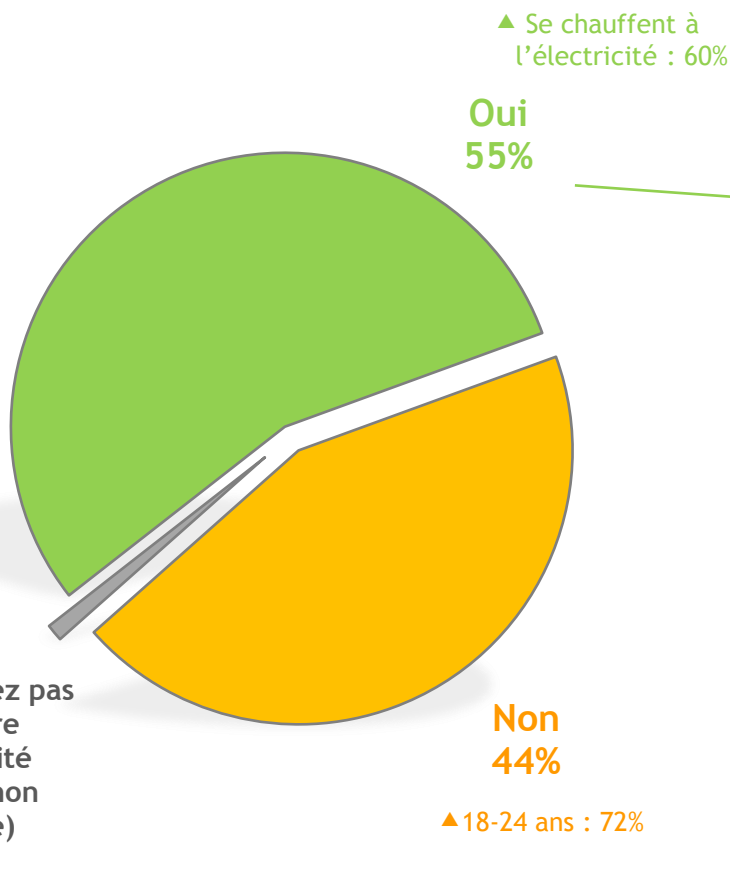
Question : Selon vous, le fait de changer de fournisseur d'électricité peut-il avoir un impact sur la qualité de l'électricité reçue dans votre foyer ?



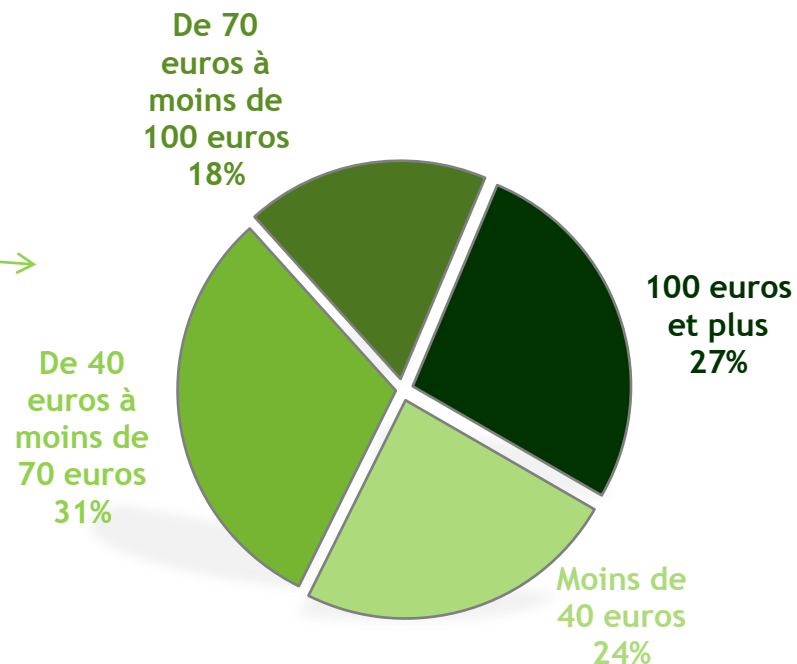
Base : Personnes ayant déclaré avoir changé de fournisseur d'électricité, soit 4% de l'échantillon

C | La maîtrise de la consommation d'électricité

Question : Connaissez-vous le montant mensuel de votre facture d'électricité ?



Question : Quel est le montant mensuel de votre facture d'électricité ?



Moyenne : 76,7 euros

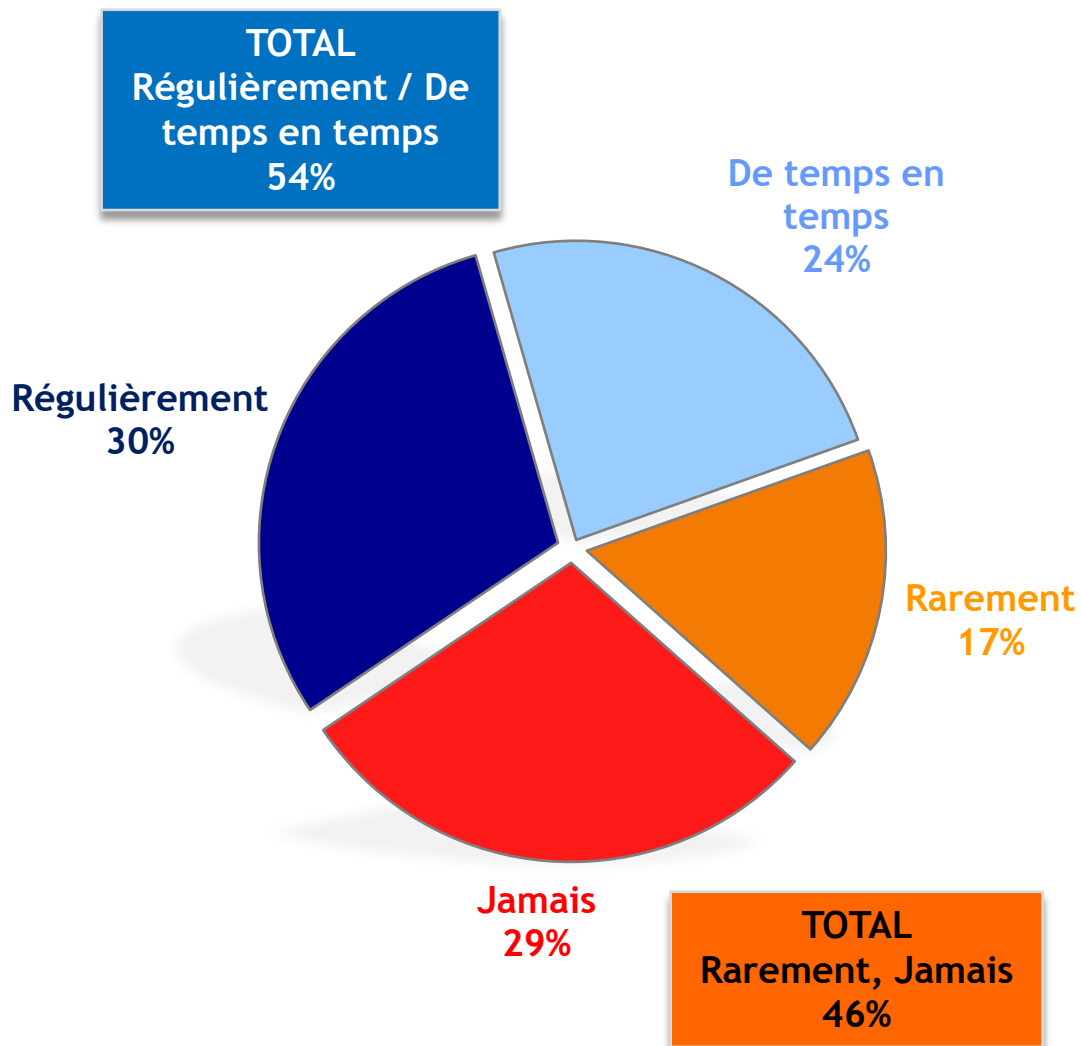
Montant réel : ≈ 50 euros

- ▲ 35-49 ans : 90 euros
- ▲ Communes rurales : 85 euros
- ▲ Se chauffent à l'électricité : 100 euros

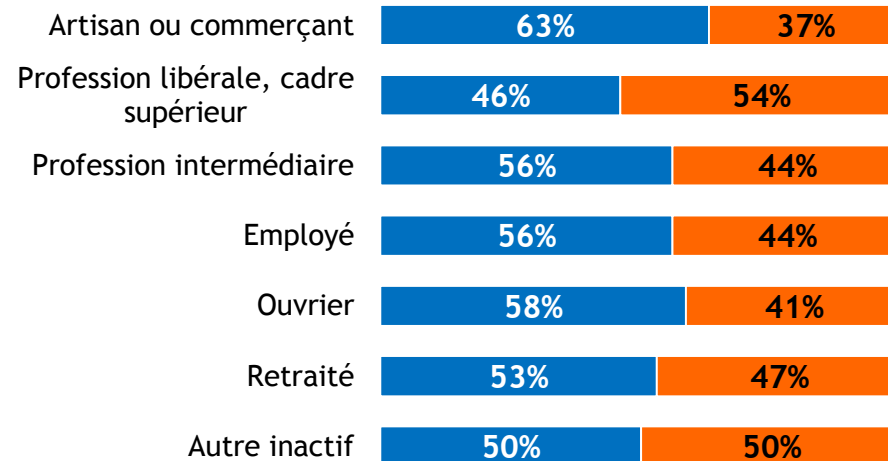
75 euros

Base : Personnes ayant déclaré connaître le montant mensuel de leur facture d'électricité, soit 55% de l'échantillon.

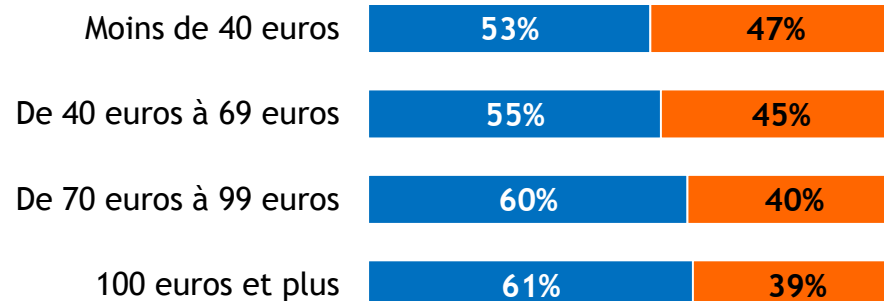
Question : A quelle fréquence surveillez-vous votre consommation d'électricité ?



Un jugement qui varie selon la catégorie socioprofessionnelle... :

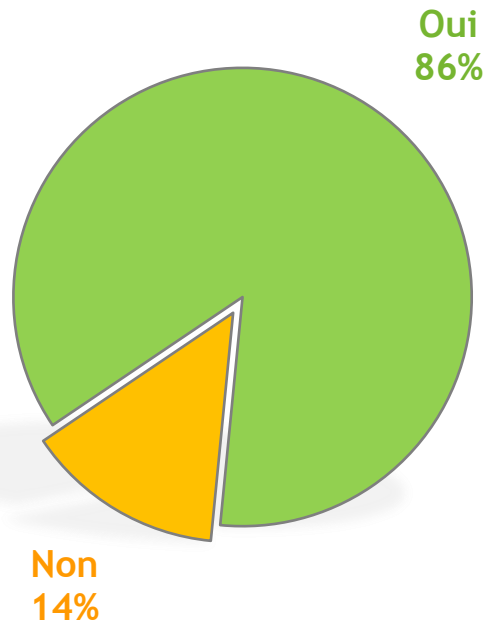


... et selon le montant mensuel de la facture d'électricité :



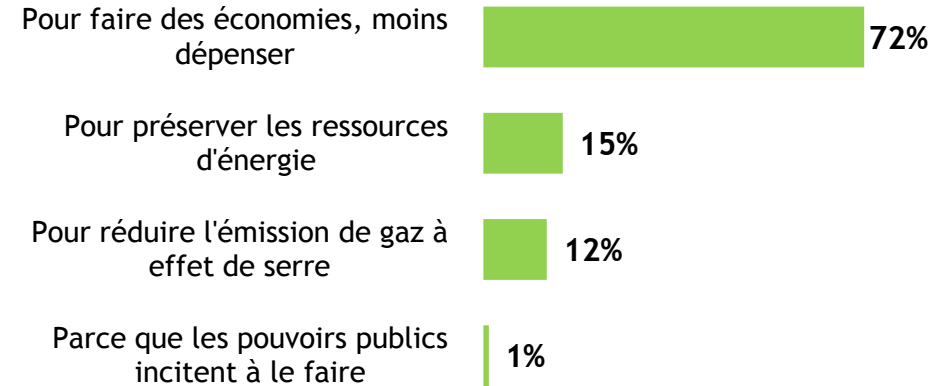
La maîtrise de la consommation d'électricité est la règle, principalement à des fins d'économies

Question : Dans votre vie quotidienne, cherchez-vous à maîtriser votre consommation d'électricité ?

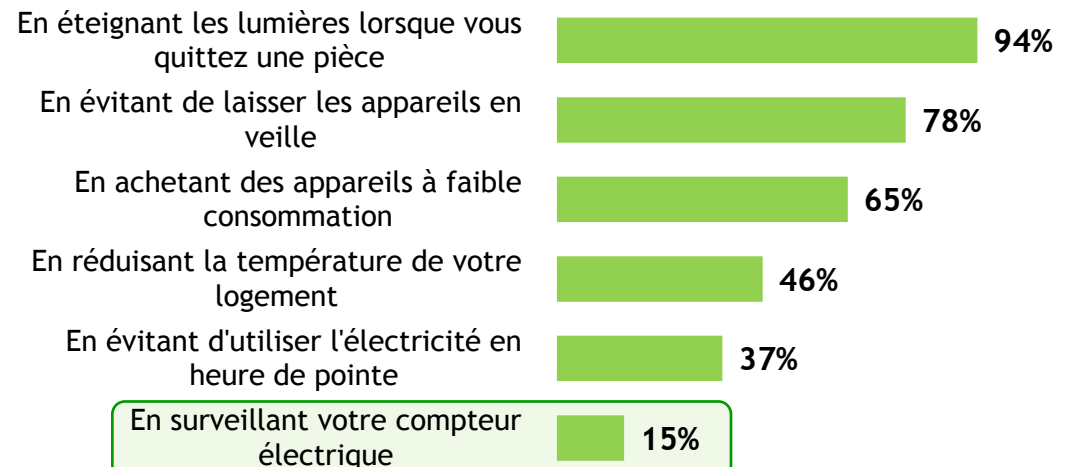


▲ 18-24 ans : 20%

Question : Pour quelle raison cherchez-vous à maîtriser votre consommation d'électricité ?

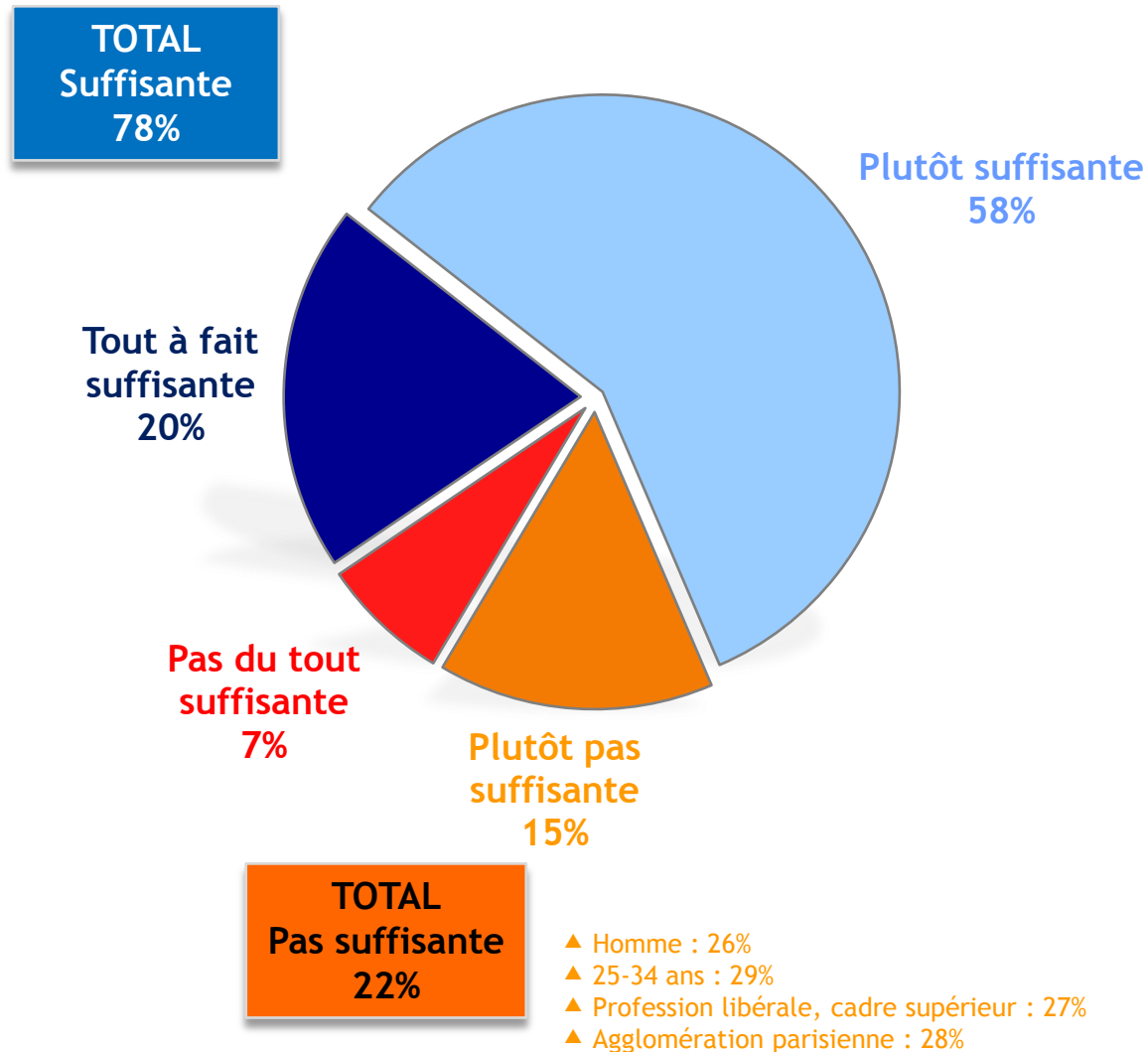


Question : De quelle façon maîtrisez-vous votre consommation d'électricité ?



Base : Personnes déclarant chercher à maîtriser leur consommation d'électricité, soit 86% de l'échantillon.

Question : *D'une manière générale, diriez-vous que l'information dont vous disposez pour maîtriser votre consommation d'électricité est tout à fait suffisante, plutôt suffisante, plutôt pas suffisante ou pas du tout suffisante ?*



D

|

Les compteurs électriques évolués

Les qualités des compteurs électriques évolués sont largement reconnues, et plus particulièrement la maîtrise de la consommation

Question : *Les compteurs électriques actuels devraient être remplacés d'ici 2020 par des compteurs dits « évolués », qui pourront communiquer directement avec votre fournisseur d'électricité. Pour chacune des phrases suivantes concernant les compteurs évolués, dites-moi s'il s'agit selon vous d'une bonne chose ou d'une mauvaise chose. Les compteurs évolués...*

■ Une très bonne chose ■ Une assez bonne chose ■ Une assez mauvaise chose ■ Une très mauvaise chose ■ Ni une bonne, ni une mauvaise chose (réponse non suggérée)

Permettent aux clients de mieux maîtriser leur consommation



Améliorent la précision de la facture d'électricité, en la basant sur la consommation réelle et non plus sur son estimation



Rendent plus difficile la fraude sur la consommation électrique



Permettent de faire varier la consommation électrique en fonction des tarifs des heures creuses



Permettent une meilleure gestion des réseaux d'électricité



Permettent de fournir des offres adaptées aux profils de consommation des clients



Permettent aux clients de connaître les émissions de gaz à effet de serre produites par leur consommation



Question : Vous personnellement, qu'attendriez-vous en priorité d'un compteur électrique évolué ?

Vous permettre de mieux maîtriser votre consommation d'électricité



35%

▲ 18-24 ans : 42%

▲ Profession libérale, cadre supérieur : 43%

Vous permettre de bénéficier d'offres adaptées à votre profil de consommation



25%

▲ Indépendant, employeur : 35%

Améliorer la précision de votre facture d'électricité en la basant sur votre consommation réelle



25%

Vous donner de l'information sur votre consommation d'électricité en temps réel



14%

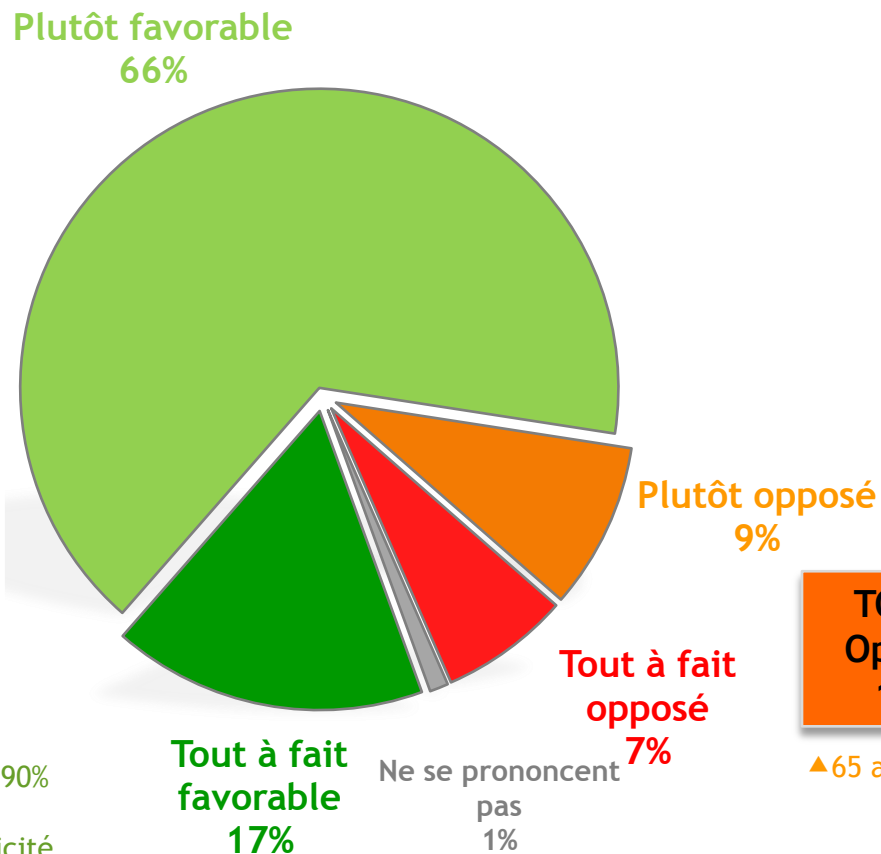
Ne se prononcent pas



1%

Les Français sont très majoritairement favorables à l'installation des compteurs électriques évolués

Question : Vous personnellement, êtes-vous favorable ou opposé à l'installation de ces compteurs évolués ?



TOTAL Favorable 83%

TOTAL Opposé 16%

- ▲ 18-24 ans : 92%
- ▲ Indépendant sans salarié / employeur : 90%
- ▲ Région parisienne : 88%
- ▲ Montant mensuel de la facture d'électricité inférieur à 40€ : 89%

▲ 65 ans et plus : 21%